



## Questions / Réponses

### **Qu'est-ce qu'une ventilation Ecoventil® ?**

C'est un système d'économie d'énergie de chauffage gérant les ouvertures obligatoires de ventilation, d'évacuation de chaleur, de refroidissement naturel, de désenfumage des gaines d'ascenseurs et des salles des machines.

### **Ce système est-il considéré comme étranger à l'ascenseur ?**

Le système n'est pas étranger, puisqu'il devient un des éléments de la ventilation de la gaine et/ou de la machinerie, exigibles au titre de la réglementation ascenseurs. Pour les ascenseurs conçus selon les normes EN 81-1 ou EN 81-2 traité aux articles 6.3.5 (machinerie), 6.4.6 (locaux poulies) et 5.2.3 (gaine).

La conformité du système Ecoventil® avec la directive relative au ascenseurs (95/16/CE) est confirmée par le document TÜV (rapport 2010-04-3451 accessible sur le site) stipulant :

“ 4.4 : L'utilisation du système Ecoventil® sert à la ventilation optimisée de gaine ainsi qu'à l'évacuation des fumées et garantit une plus grande sécurité aux utilisateurs de l'ascenseur ainsi qu'au personnel de maintenance comme dispositif non étranger à l'ascenseur. Il peut donc être considéré comme dispositif non étranger à l'ascenseur “

### **Le système Ecoventil est-t-il CE ?**

OUI, certification CE norme NF-CE 12101-2 de l'ensemble MOTEUR/CLAPET.

Le système doit garantir normalement un minimum de 11 000 ouvertures, le système Ecoventil® a été mesuré avec une capacité supérieure à 60 000 ouvertures.

### **Le système Ecoventil® modifie-t-il le marquage CE des ascenseurs ?**

NON.

Il n'y pas de lien entre le marquage CE de l'ascenseur et le système Ecoventil®.

Le système Ecoventil® est monté sur l'ascenseur comme un système complémentaire d'amélioration au fonctionnement au même titre que pourrait l'être :

- un système de télésurveillance
- un lecteur de badge
- un écran vidéo
- un barrage de cellule
- une caméra
- Etc.



**Le système Ecoventil® est-il destiné uniquement aux ascenseurs neufs?**

NON.

Le système s'adapte autant sur des ascenseurs neufs que sur des ascenseurs existants.

Les immeubles anciens sont bien moins isolés que ceux de nos jours et, la déperdition d'énergie y est très importante par les gaines techniques et d'ascenseurs.

Pour les immeubles BBC, le système Ecoventil® est indispensable pour empêcher la fuite énergétique que représente la gaine ascenseur.

**Le système Ecoventil® est-il uniquement destiné aux ascenseurs sans machinerie ?**

NON.

Dans un cas on équipe la ventilation haute de gaine et dans l'autre, on équipe les ventilations du local machinerie.

**Le système Ecoventil® permet-il de réguler la température dans la gaine ascenseur ?**

OUI, .

Car il est équipé d'un thermostat d'ambiance réglable permettant de réguler l'ouverture du clapet de ventilation.

**Que se passe-t-il en cas de coupure de courant ?**

Le système Ecoventil® est équipé d'une sécurité dite « positive » qui ouvre le clapet avec un ressort en cas de coupure de courant afin de ventiler la gaine.

**Que se passe-t-il en cas de panne de l'ascenseur ?**

Le système Ecoventil® contrôle la présence de personnes bloquées en cabine grâce à des détecteurs infrarouges et/ou peut être couplé avec le bouton d'alarme en cabine. Dans ce cas, l'ordre d'ouverture du clapet de ventilation est donné.

**Que se passe-t-il en cas de panne du système Ecoventil® ?**

Le système Ecoventil® coupe automatiquement son alimentation électrique et déclenche, de ce fait, la sécurité dite "positive" qui ouvre le clapet afin de ventiler la gaine.

**Que se passe-t-il en cas de présence du personnel de maintenance ?**

Le système Ecoventil® contrôle la présence de personnes sur le toit de cabine grâce à un détecteur infrarouge. Dans ce cas l'ordre d'ouverture du clapet de ventilation est donné.



### **Le mauvais fonctionnement du système Ecoventil® peut-il nuire au bon fonctionnement de l'ascenseur ?**

NON.

Il n'existe pas de liaison directe à la commande de l'ascenseur, si bien qu'une éventuelle erreur de fonctionnement de l'unité centrale Ecoventil® ne peut pas conduire à une entrave du service de l'ascenseur (document TÜV rapport 2010-04-3451 accessible sur le site).

### **Le système Ecoventil® crée-t-il un risque supplémentaire à l'ascenseur?**

NON,

Afin d'être certain qu'il ne s'oppose à aucun aspect légal de la directive, Ecoventil® a passé une certification volontaire type comme composant de sécurité validé par le TÜV en fonction du Module B avenant 5 de la directive 95/16/CE.

### **Le système Ecoventil® améliore-t-il le confort des usagers ?**

OUI.

Le fait de réguler la ventilation permet de maintenir une température d'ambiante confortable pour les usagers.

### **Le Système Ecoventil® est-il un système de désenfumage ?**

OUI.

Car Ecoventil® contrôle en permanence la présence de fumée grâce à des détecteurs placés dans la gaine. Dans ce cas l'ordre d'ouverture du clapet de ventilation est donné.

### **Pourquoi économies d'énergies ?**

Le système Ecoventil® permet grâce à un clapet intelligent de fermer la ventilation lorsqu'elle n'est pas indispensable.

De ce fait, on limite au maximum la déperdition d'énergie.

Compte tenu du volume d'air qui s'échappe d'une gaine d'ascenseur, si Ecoventil® contrôle la ventilation ouverte sur le ciel, on limite la perte d'énergie et on garantit des économies.

### **Peux-t-on calculer les économies d'énergies attendues ?**

Oui.

Pour déterminer avec précision les économies possibles avec le système Ecoventil®, le centre de ressources des technologies pour l'environnement du Luxembourg (CRTE), via le département du centre de recherche Public Henri Tudor, a élaboré un programme de simulation permettant de calculer les pertes d'énergie des gaines d'ascenseurs et déterminer les économies envisageables.



**Faut-il souscrire un contrat d'entretien ?**

OUI.

Deux visites par an sont nécessaires pour contrôler le bon fonctionnement des détecteurs de fumée.